

# BTS Technico-Commercial option Energies Environnement

## Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable d'élaborer, présenter et négocier une solution technique, commerciale et financière adaptée à chaque situation. Vous pourrez gérer la relation client dans la logique commerciale durable, de développer ses activités dans le cadre d'une politique commerciale.

## Entreprises d'accueil

Service commercial d'une entreprise de toute taille, espace de vente...

## Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un Baccalauréat.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Inscription sur Parcousup.
- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



## Formation par apprentissage

| Code diplôme | Code RNCP |
|--------------|-----------|
| 320 200 08W  | 4617      |

## Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+2.

## Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).

## Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

## Rythme de l'alternance

2 jours en UFA,  
3 jours en entreprise.

## Coordonnées de l'UFA

**SAINT JOSEPH  
IRAF**

Groupe Assomption



## UFA LP Saint Joseph

327 Rue Garibaldi  
69363 LYON Cedex 07  
04 78 72 21 72  
iraf@assomption-garibaldi.org  
www.assomption-garibaldi.org

## Contenu de formation

|                           | Matières  |
|---------------------------|---|
| Matières générales        | Environnement Economique et Juridique                         |
|                           | Culture générale et expression                                |
|                           | Langue vivante : Anglais                                      |
| Matières professionnelles | Gestion de projet   |
|                           | Développement clientèle                                       |
|                           | Communication négociation                                     |
|                           | Management Commercial   |
|                           | Sciences et Techniques Industrielles : énergies renouvelables |
|                           | Marketing spécialisé : énergies renouvelables                 |

Le CFA CréAp et ActiFormation deviennent Aktéap, pour une offre complète de formation en apprentissage et de formation continue.



### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

| Epreuves  | Coefficient | Type     | Forme               |
|---|-------------|----------|---------------------|
| <b>E1 : Culture générale et expression</b>                            | 3           | Ponctuel | Ecrit (4h)          |
| <b>E2 : Communication en langue vivante étrangère - Anglais</b>       | 3           | Ponctuel | Oraux (30 + 30 min) |
| <b>E3 : Environnement économie et juridique</b>                       | 2           | Ponctuel | Ecrit (3h)          |
| <b>E4 : Négociation technico-commerciale</b>                          | 4           | 2 CCF    | Oraux (50 + 50 min) |
| <b>E5 : Management et gestion des activités technico-commerciales</b> | 4           | Ponctuel | Ecrit (4h)          |
| <b>E6 : Projet technico-commercial</b>                                | 4           | 1 CCF    | Oral (50 min)       |

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Références

|   | 2019                              | 2018          | 2017              |
|---|-----------------------------------|---------------|-------------------|
| <b>Taux de réussite globaux</b>   | <b>87,06%</b>                     | <b>83,99%</b> | <b>83,01%</b>     |
| • CAP / CAPA / MC / TP/ DE  | 96,69%                            | 97,26%        | 96,69%            |
| • Bac Pro / Bac Pro A / BP  | 91,89%                            | 89,20%        | 89%               |
| • BTS / BTS A titre Bac +2  | 82,24%                            | 80,73%        | 80%               |
| • Formations Bac +3   | 60%                               | 68,75%        | 44%               |
| <b>Insertion professionnelle</b><br>(Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)                                     | <b>Résultats enquête en cours</b> | <b>82%</b>    | <b>80%</b>        |
| <b>Taux de poursuite d'étude</b>  | <b>NC</b>                         | <b>NC</b>     | <b>NC</b>         |
| <b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b><br>(Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) | <b>87%</b>                        | <b>88%</b>    | <b>Non mesuré</b> |

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- Licence Pro du domaine commercial ou technico-commerciale.
- Licence LMD (L3 économie-gestion).
- En école supérieure de commerce et de gestion en école d'ingénieur.

### Débouchés professionnels :

- Chargé de clientèle.
- Responsable Commercial.
- Responsable d'Agence.
- Acheteur.
- Chef des ventes...

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 9 275 €

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de croissance).

| Année d'exécution du contrat | Apprenti de moins de 18 ans | Apprenti de 18 à 20 ans | Apprenti de 21 à 25 ans | Apprenti de 26 ans et plus |
|------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------|
| 1 <sup>ère</sup> année       | 27%                         | 43%                     | 53%*                    | 100 %*                     |
| 2 <sup>ème</sup> année       | 39%                         | 51%                     | 61 %*                   | 100 %*                     |
| 3 <sup>ème</sup> année       | 55%                         | 67%                     | 78 %*                   | 100 %*                     |

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1<sup>ère</sup> année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : La rémunération sera celle d'une 2<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6€ par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3€ par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Dates de la formation

| Année de la formation  | Promotion   | Date de début de la formation | Date de fin de la formation (incluant examens) |
|------------------------|-------------|-------------------------------|--|
| 1 <sup>ère</sup> année | 2020 - 2022 | 07/09/2020                    | 30/06/2022                                     |

### Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2020

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée sous statut d'apprentissage exclusivement.

## Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo : à l'intérieur de l'établissement (accueil de tous types de 2 roues).
- Ligne de bus à proximité : ligne TCL C7 arrêt Domer-Garibaldi.
- Gare TGV Ter à proximité : Gares de Jean Macé et Part Dieu.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

## Les + de la formation

### • Restauration

- Self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

### • Hébergement

- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par l'UFA

## Matériel / Équipement

- Atelier culture générale :
  - 1 salle de cours dédiée – accès WIFI.
  - 1 Centre de Documentation (25 places).
  - 8 Salles Informatiques (14 à 17 places).
- Plateforme Moodle pour les cours à distance et usage de la classe inversée.

## Coordonnées de l'UFA

**SAINT JOSEPH  
IRAF**



Groupe Assomption

### UFA LP Saint Josphe

327 Rue Garibaldi  
69363 LYON Cedex 07  
04 78 72 21 72  
iraf@assomption-garibaldi.org  
www.assomption-garibaldi.org

### CFA de rattachement :

Le CFA CréAp et ActiFormation fusionnent pour devenir Aktéap

(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 Caluire et Cuire  
04 72 10 94 07  
contact@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026